



BIENVENUE À VOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE !



ORDRE DU JOUR

- 1.- Présentation du rapport moral et d'activité 2019
- 2.- Présentation du rapport financier 2019
- 3.- Approbation des rapports 2019 et quitus pour les comptes 2019
- 4.- Election des membres du Conseil d'Administration
- 5.- Questions diverses



1. PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2019

soumis à l'approbation de
l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFMC 74
le vendredi 7 février 2020

**Salle « Nizier » – Maison Aussedat
7 rue de la Providence – 74100 ANNECY**

Février 2020

Présentation des activités 2019 de l'antenne, en 4 rubriques :

1. Fonctionnement de l'antenne FFMC 74

Financement, adhésions, sociétaires de la Mutuelle, conseil d'administration, G2A

2. Rassemblements – réunions FFMC

Réunions mensuelles, réunions CA, Conseils de région, Assises, Journées Techniques & d'Informations (JTI), réunion Mouvement, Assemblée Régionale AMDM

3. Activités de l'antenne FFMC 74

Actions « convivialité », « formation », « infrastructures », « rencontres » « représentation FFMC 74 », autre action

4. Communications de l'antenne FFMC 74

mails, site web, page FB, agenda Motomag, presse locale

1. Fonctionnement de l'antenne FPMC 74

- Financement assuré par les adhésions :
cotisation € 42.--/an
- 86 adhérents en 2019
- 111 sociétaires membres de droit (SMDD)
- En 2019, ont été membres du Conseil d'Administration
(par ordre alphabétique nom de famille)
Ludovic Alberti, trésorier - Gilbert Elefterakis, trésorier adjoint
Patrice Guinot, intervenant ERJ – resp.consigne FDL
Isabelle Marguerettaz, chargée de communication –
Patrick Marguerettaz, membre - Patrice Moreaux, secrétaire
Dom Usoulet, membre - Georges Vanel, intervenant ERJ
- Création du Groupe des Adhérents Actifs – G2A - en
2019, composé de 14 membres

2. Rassemblements – réunions FFMC

Réunions mensuelles de l'antenne FFMC 74

juillet 2019 - Passy



décembre 2019
La Roche-sur-Foron



Les Conseils de région Rhône Alpes Auvergne

automne 2019 : 19-20 octobre



CENTRE ISETA – SEVRIER – HTE SAVOIE

Les Assises 2019 de la FFMC
Meschers –Gironde (17)
Juin 2019



Journée Techniques et d'Informations
23-24 novembre 2019 – Vogüé (26)



Assemblée Régionale
Mutuelle des Motards
(AMDM) 4 mars 2019
Annecy

Réunion
Mouvement FFMC
19 décembre 2019
Chambéry



3. Activités de l'antenne FFMC 74

Actions « convivialité »

Balade de l'An Nouveau – 1^{er} janvier 2019



Accueil « café croissants »
19 janvier 2019



Actions « convivialité »



Balade du printemps – 23 juin 2019



Actions « formation »

SEYNOD Les 5^e et 3^e du collège Le Semnoz concernés

Les motards sensibilisent à la sécurité routière



Les deux intervenants, Georges et Patrice, avec le principal adjoint de Segpa Folletête, ont encadré la classe de 5^e8 Segpa vendredi après-midi. Photo Le DL/S.C.C.

Dans le cadre de la formation à l'Attestation de sécurité routière 1^{er} et 2^e niveaux, les classes de 5^e et de 3^e du collège public Le Semnoz reçoivent depuis le vendredi 12 avril la visite de deux intervenants de la Fédération française des Motards en colère (FFMC). Cette association fondée en 1980 propose en effet un programme "Éducation routière de la jeunesse" (ERJ) agréé par l'Éducation nationale.

Georges et Patrice, les deux intervenants du département de la Haute-Savoie, ont reçu une formation pédagogique spécifique. Ils sont donc venus sensibiliser ces jeunes à l'éducation routière pour les deux roues motorisées, en complément de l'action de leurs enseignants concernant le Code

de la route.

À raison d'une heure par classe, un diaporama très clair, appuyé de vidéos adaptées, était habilement entrecoupé de petits exercices ludiques permettant de saisir diverses questions pratiques telles que les limites physiologiques, la perception visuelle ou encore le temps de réaction.

Les élèves se sont donc illustrés par une participation dynamique et ont pu apprendre l'importance des règles édictées pour un partage respectueux de la route.

Les deux intervenants reviendront donc à la rentrée des vacances de Pâques pour visiter les autres classes concernées par le test de l'ASSR qui se déroulera ensuite à la mi-mai au collège.

S.C.C.

Education Routière de la Jeunesse



Actions « formation »

14 novembre 2019 – salle Martinet - Annecy

Soirée « Code de la route »



Actions « infrastructures »

Repérage Pringy – 4 mars 2019



Actions « Rencontres – Conseil départemental - Préfecture – Com. Communes »

entrevue du 9 mai 2019 – M. Rubin
président Commission Transport
conseil départemental



Actions « représentation de la FFMC 74 »

20^{ème} Mémorial Spadino
le 28 avril 2019
Courmayeur



Actions « représentation de la FFMC 74 » Salon du 2 Roues – Thonon-les-Bains



2 SALON DU ROUES **19 MAI** édition 2019
MOTO • VELO **10h - 18h**
THONON-LES-BAINS • MAISON DES SPORTS

AU BÉNÉFICE DE Les pt' Hiboux Du Léman
ORGANISÉ PAR Lemman Riders Team



Actions « représentation de la FFMC 74 » Stands consignes casques Fête du Lac d'Annecy – 3 août 2019



Fête du Lac d'Annecy 2019

Il est interdit de pénétrer dans l'enceinte de la fête du Lac d'Annecy avec un casque de 2 roues motorisé. La FFMC 74 propose aux usagers deux consignes casques pendant la fête du lac.



L'antenne de Haute Savoie de la Fédération Française des Motards en Colère a donc mobilisé ses adhérents, motards, bénévoles pour tenir deux consignes casques le samedi 3 août 2019 à Annecy.

Où ? Une le long de l'église Saint Maurice, en face de l'hôtel de ville d'Annecy, une autre en face de l'entrée de la préfecture sur la rue Louis Revon, à côté du monument aux combattants.

Quand ? Samedi 3 août 2019, de 14h à 00h (fin du spectacle prévue vers 23h).

Comment ? Il suffit de se présenter avec son casque et/ou son équipement moto uniquement. Un ticket sera remis pour le récupérer. La consigne est gratuite, une boîte à dons sera à disposition.

FFMC 74
Fédération Française des Motards en Colère

Contact : ffmc74@ffmc.fr

Tél. : 06.92.29.14.71

Internet : <http://www.ffmc74.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/ffmc74>



Actions « représentation de la FFMC 74 » Opération « Stand FFMC 74 » c/o Maxxess – Seynod – 7 décembre 2019



FFMC 74
Fédération Française des Motards en Colère

SONDAGE : « Etat des routes en Haute-Savoie – quel est l'avis des motards ? »

Dans le cadre de contacts lors de l'opération « Motard d'un Jour 2018 », nos interlocuteurs au sein du Conseil départemental ont indiqué être intéressés à connaître l'opinion des motards sur l'état des routes du département (revêtement, écoulement des eaux, signalisation, dispositifs de retenue – glissières de sécurité, etc...)

L'idée de questionner les motards par le biais d'un sondage a été émise. Voici le choix de questions (merci d'entourer votre réponse)

réponses dont nous ferons retour au Conseil départemental

Point 1 :
Appréciation sur l'état des routes, **en général**, en Haute-Savoie
très bon – bon – moyen – mauvais – très mauvais

Point 2 :
Appréciation sur l'état des routes **en agglomérations** en Haute-Savoie
très bon – bon – moyen – mauvais – très mauvais
Avez-vous une zone particulière à signaler ?

Point 3 :
Appréciation sur l'état des routes **hors agglomérations** en Haute-Savoie
très bon – bon – moyen – mauvais – très mauvais
Avez-vous une zone particulière à signaler ?

Fédération Française des Motards en Colère
FFMC 74 - 4 avenue de Haute-Savoie - 71, avenue de Genève - 13002 ANNEXY - Tél: 06 82 38 14 71
www.ffmc74.fr



Autres actions « Comparons nos mobilités 2019 »



FEMA – FFMC

Comparons nos mobilités

Annecy, France – 13 juin 2019

La FFMC 74 a organisé l'opération « Comparons nos mobilités 2019 » de la FEMA sur l'agglomération d'Annecy. Réalisé dans le cadre d'une opération au niveau européen par la Fédération Européenne des Associations de Motocyclistes (FEMA, <http://www.fema-online.eu/website>), ce comparatif vise à d'étudier le temps nécessaire pour faire un trajet urbain domicile-travail avec différents modes de transport.

4. Communications l'antenne FFMC 74

- mails
- Site web FFMC 74
- Page Facebook
- Motomag
- Presse locale



MERCI !





2. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2019

soumis à l'approbation de
l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFMC 74

le vendredi 7 février 2020

**Salle « Nizier » – Maison Aussedat
7 rue de la Providence – 74100 ANNECY**

Février 2020

Rapport financier 2019 - FFMC 74

Compte de résultat 2019 au 31/12/2019			
CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats (sauf 603)		74 - Subvention d'exploitation	
602 - Achat produit stocké	558.48	74 - Subvention d'exploitation	1 760.00
606 - Achats non stockés de matières et fournitures	1 553.16	Total subvention d'exploitation	1 760.00
607 - Achats de marchandises	1 779.28		
Total achats (sauf 603)	3 890.92	70 - Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises	
		707 - Ventes de marchandises	490.00
61 - Services extérieurs		709 - Rabais, remises et ristournes accordées par l'association	-36.00
613 - Locations	2 990.40	Total ventes de produits finis, prestations de services, marchandises	454.00
616 - Primes d'assurance	98.95		
Total services extérieurs	3 089.35	75 - Autres produits de gestion courante	
		756 - Cotisations	1 279.00
62 - Autres services extérieurs		758 - Dons reçus	3 101.00
625 - Déplacements, missions et réceptions	1 874.50	Total autres produits de gestion courante	4 380.00
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	286.37		
627 - Services bancaires et assimilés	3.00	77 - Produits exceptionnels	
628 - Cotisations	102.40	778 - Autres produits exceptionnels	288.70
Total autres services extérieurs	2 266.27	Total produits exceptionnels	288.70
86 - Répartition par nature de charges		87 - Répartition par nature de ressources	
864 - Personnel bénévole	11 713.00	870 - Bénévolat	11 713.00
Total répartition par nature de charges	11 713.00	Total répartition par nature de ressources	11 713.00
TOTAL CHARGES	20 959.54	TOTAL PRODUITS	18 595.70
RESULTAT (déficit)		-2 363.84	

Rapport financier 2019 - FFMC 74

Comparaison 2018 et 2019		
RECETTES	2018	2019
Cotisations adhérent	1 350.40	1 279.00
Don adhérent	3 426.34	3 101.00
Subvention reçue	997.80	1 760.00
Vente produits FFMC	0.00	490.00
RBT TRAJET REUNION NATIONALE PAR LA FFMC TN	0.00	288.70
Revenu livret A	0.43	0.00
Total des recettes	5 774.97	6 918.70
DEPENSES	2018	2019
Location donnée	0.00	2 990.40
Frais déplacement	1 056.45	1 874.50
Achat produits FFMC	140.73	1 779.28
Fourniture bureau	561.93	367.63
Achat boissons	175.90	588.85
Achat produits non stockés	24.60	596.68
Achat produit stocké	0.00	558.48
Frais comm. (poste, internet)	123.00	286.37
Cotisation versée	155.40	102.40
Assurance	96.72	98.95
Frais pub. (photocop, expos)	127.91	0.00
remboursement	70.00	36.00
Frais bancaire	0.00	3.00
Total des dépenses	2 532.64	9 282.54

Rapport financier 2019 - FFMC 74

RECAPITULATIF	2018	2019
Total des recettes	5 774.97	6 918.70
Total des dépenses	2 532.64	9 282.54
SOLDE	3 242.33	-2 363.84
VALORISATIONS DU BENEVOLAT	2018	2019
Intervention ERJ	0.00	(18h) 702,00
Valorisation bénévole 1ère catégorie	0.00	(847h) 11 011,00
Total des valorisations du bénévolat	0.00	11 713.00
COMPTES	2018	2019
Solde compte bancaire	5 240.00	2 768.84
Solde compte caisse	275.08	382.40
Solde compte livret	57.79	57.79
Total des comptes	5 572.87	3 209.03

Rapport financier 2019 - FPMC 74

Bilan au 31/12/2019			
ACTIF		PASSIF	
5 - Comptes financiers		1 - Comptes de capitaux	
512 - Banque	2 768.84	11 - Eléments en instance d'affectation	5 572.87
517 - Epargne	57.79	12 - Résultat net de l'exercice	-2 363.84
53 - Caisse	382.40		
Total comptes financiers	3 209.03	Total comptes de capitaux	3 209.03
TOTAL ACTIF	3 209.03	TOTAL PASSIF	3 209.03

Avez-vous des questions





3. APPROBATION DES RAPPORTS 2019 & QUITUS POUR LES COMPTES 2019

soumis à l'approbation de
l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFMC 74





4. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – FFMC 74

Dispositions statutaires concernant le Conseil d'Administration :

Pour rappel, les statuts de notre antenne (consultables sur site internet) prévoient :

- Article 13 alinéa 3:
« le Conseil d'administration comprend au minimum 3 membres et au maximum 9 membres, élus par l'Assemblée Générale Ordinaire parmi les membres adhérents à la FFMC 74 »
- Article 13 alinéa 4 :
« les membres du Conseil d'administration sont élus pour 3 ans, chaque année s'entendant comme intervalle séparant deux assemblées générales ordinaires (annuelles). Les mandats sont renouvelables par tiers »
- Article 13 alinéa 5 :
« pour être éligible, chaque candidat doit être une personne physique majeure, être adhérent de la FFMC 74 depuis au moins un an révolu au jour de l'élection, à jour de cotisation. Les candidatures peuvent être présentées lors de la convocation à l'AGO ou lors de l'AGO »

Election des membres du Conseil d'Administration FFMC 74

- Jusqu'à cette Assemblée Générale de ce 7 février 2020, 8 postes du CA étaient pourvus.
- Maintenant, 3 postes sont à pourvoir :

2 postes sont arrivés en fin de mandat à ce jour (les postes de Patrice Guinot et de Patrick Marguerettaz) et sont à repourvoir pour une durée de 3 ans
1 poste est disponible depuis le 1^{er} février 2019 et est à repourvoir pour une durée de 3 ans
- **Patrice Guinot et Patrick Marguerettaz vont nous dire s'ils se représentent à vos suffrages**

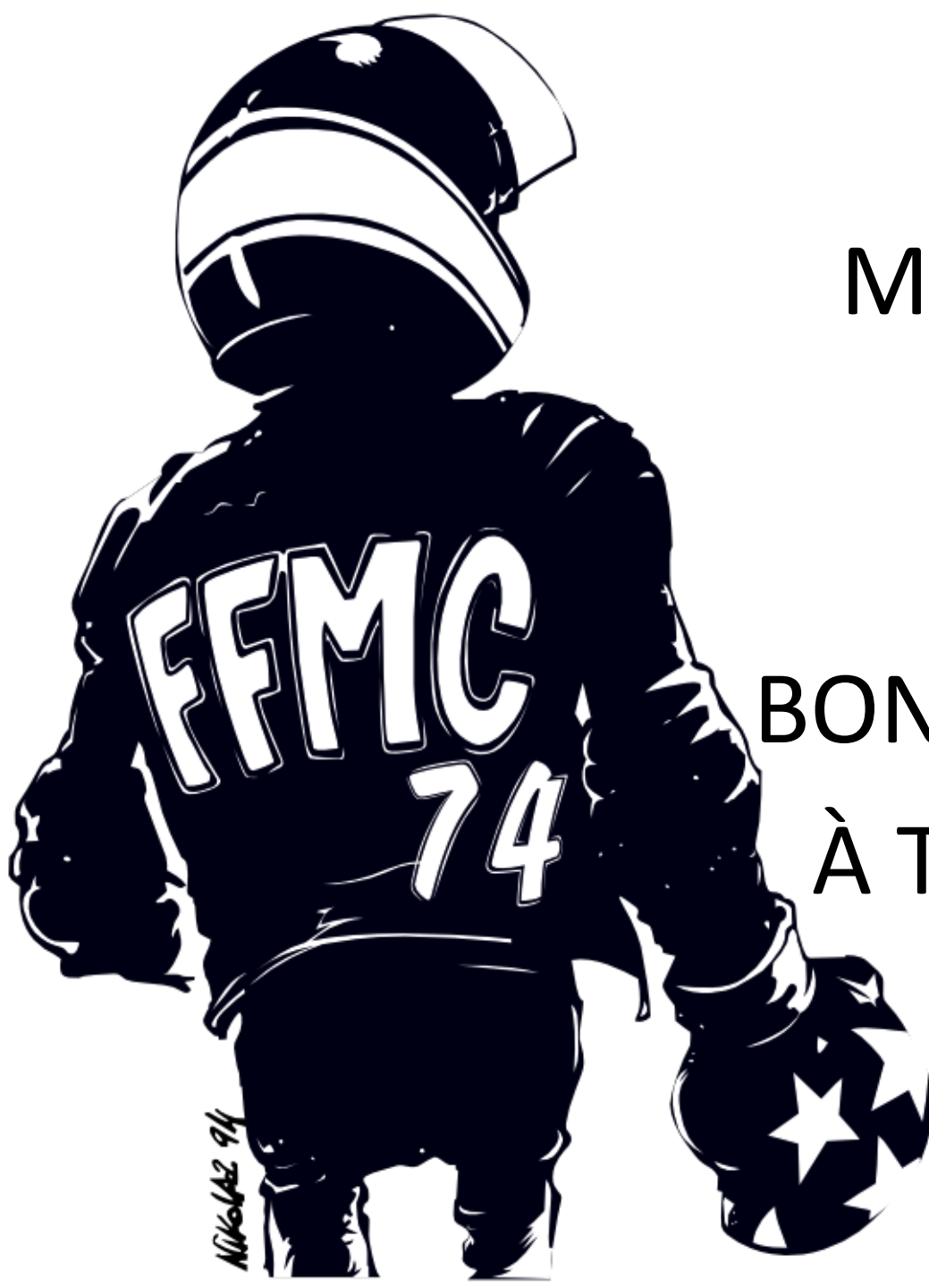
Autre(s) candidature(s) bienvenue(s) et pouvant être présentée lors de l'Assemblée Générale...

Qui est intéressé ?



5. Questions diverses





MERCI POUR VOTRE
ATTENTION
ET
BONNE FIN DE SOIRÉE
À TOUTES ET À TOUS